

Réaction de Michel RAISON en réponse à l'article de presse
De l'Est Républicain du 20 juillet 2010
et des Affiches de la Haute-Saône du 29 juillet 2010

Par ces quelques mots, je veux rassurer mon collègue M Jean-Michel VILLAUME à propos de la mesure concernant les ADASEA proposée par le gouvernement et votée à l'Assemblée nationale dans le cadre de la Loi de Modernisation Agricole (LMA).

Pour favoriser le regroupement des organismes agricoles, les ADASEA rejoindront les Chambres d'agriculture. Le service restera le même.

D'ailleurs 37 départements se sont déjà ainsi organisés comme par exemple, le Doubs et le Jura, sans que le service à l'installation ne soit compromis.

Les personnels, avec la même passion et la même compétence, assurent leur mission au sein des Chambres d'agriculture.

Mais hélas, M. VILLAUME n'a participé à aucune réunion de commission concernant la LMA, pas plus qu'aux séances publiques. Il n'a donc posé aucune question, entendu aucune réponse du Ministre ou du Rapporteur sur tous ces sujets importants qui intéressent particulièrement l'agriculture franc-comtoise et haut-saônoise.

Il est vrai que le travail est lourd : pas moins de 25 heures de travail en commission et environ 40 heures de travail en séances publiques.

Je reste bien sûr à son entière disposition pour lui communiquer tout renseignement complémentaire concernant les nombreux points abordés et traités dans cette loi de modernisation agricole.